

André Turmel

Direct 514-397-5141

aturmel@fasken.com

Le 19 octobre 2017

N° de dossier : 115805.00183/10887

PAR SDÉ ET PAR MESSENGER

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : REPORT DE LA PREUVE ADDITIONNELLE FCEI

Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel

Dossier R-4000-2017

Monsieur Méthé,

La FCEI informe par la présente la Régie qu'elle ne sera pas en mesure de respecter l'échéance de midi aujourd'hui pour le dépôt de sa Preuve additionnelle dans le présent dossier.

Ce retard est dû aux réponses fournies dans la pièce B-060 par le Distributeur qui amène la FCEI à modifier certains éléments de sa preuve au dossier.

Par conséquent, elle demande à la Régie de lui accorder jusqu'à demain, 20 octobre à midi pour le dépôt de sa Preuve additionnelle dans le présent dossier.

Veuillez agréer, monsieur Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/mb

115805.00183/97362204.1